

Compte rendu du conseil d'école du 6 Novembre 2014

Présents :

Représentants parents élèves : Christophe Murru, Sophie Petit, Jérémy Souloumiac, Olivier Clément, Mélody Meyer

Mairie : M. Burle (Maire), Mmes Thiabaud (directrice générale des services), Daffos (coordinatrice enfance jeunesse), Mme Guiliani (ATSEM)

Education Nationale : Mmes Lombard, Maligner, Roussel, Sappa et Moret (directrice)

Règlement intérieur

Voté à l'unanimité.

Un paragraphe sera inséré afin d'engager les parents à ne pas utiliser les photos prises pendant le temps scolaire qui peuvent porter atteinte à l'intégrité morale des personnes présentes, enfants et adultes ; notamment par une publication sur les réseaux sociaux.

Mme Moret fait part d'extraits de la circulaire de rentrée de M. L'Inspecteur d'Académie.

- obligation d'assiduité des élèves scolarisés en maternelle dès lors qu'ils sont inscrits. L'IA vérifiera le présentéisme des enfants et pourra engager la suspension des allocations familiales en cas d'abus.

- les conflits doivent être gérés à l'écart des élèves.

- le respect de la neutralité des personnels doit être observé dans l'enceinte de l'école.

- l'achat de fournitures ou matériel ne doit pas être imposé aux parents.

- la présence prolongée des parents dans l'école doit être écourtée.

Une question est posée sur la scolarisation des 2 ans ½ et leurs restrictions d'accès à la cantine = pas de cas cette année.

Effectifs

126 élèves (46PS, 33MS, 47GS) = 25,2 enfants/classe en moyenne

Prévisionnel : 50 enfants arrivants contre 47 sortants.

Pas d'ouverture ou de fermeture de classe envisagée en 2015/2016.

Hygiène et sécurité

Exercice feu réalisé en 2 min le 4/11/14. Mme Moret demande le passage de la commission de sécurité.

Compte OCCE

Au 31/08/14 : + 809,73€

- 11 points de cotisation des parents en 2014 (68% au total). La directrice fera une relance.

Les enseignantes réfléchissent à leur utilisation (kermesse, jeux de cour).

Budget Ecole/Mairie

La mairie abondera

- 7500€ pour les fournitures scolaires des 5 classes

- 320€ pour le bureau

- 150€ pour le soutien et la garderie

- 1850€ pour l'atelier musical (4h/semaine)

- 2000€ pour les sorties scolaires

- 4500€ (1500€ 2015 + rattrapage des 2 années antérieures) pour des travaux d'investissement
Travaux réalisés/engagés : peinture, boiserie, menuiseries, réparation du tourniquet.
Demandes nouvelles : aménagement d'un jardin pédagogique, internet dans les classes, cloisons dans les toilettes, réparation du tableau d'affichage. L'Upep demande la réalisation d'un trottoir du cours A. Laurent jusqu'à l'école et la taille de la haie en limite du grillage extérieur, ceci afin d'être cohérent avec le projet "marchons vers l'école".

Activités et projets d'école

- Atelier musical : mardi matin
- Passerelle avec la crèche : spectacle commun avec les PS
- Le projet sur les sens (écoute/regard/geste) est reconduit. La sortie au musée qui n'a pas pu être réalisée l'année dernière sera reportée cette année.
- Marchons vers l'école : objectifs santé et environnement/citoyenneté/sécurité. Reconduction avec poursuite des efforts de tous. L'implication de chacun est nécessaire. Comme l'an passé le café sera de nouveau offert aux parents jusqu'à 9h. A la demande de l'Upep, un stand sera dédié à l'association pour permettre la diffusion de documents ou l'échange avec les parents.
- Circuits d'orientation : objectifs découverte du milieu naturel et repérage dans l'espace.

Evenements festifs

Cinéma et goûter de Noël : 16/12/14.

Carnaval (matin ou après-midi selon le jour choisi) : thème les 5 continents => 17/04/15.

Kermesse : 26/06/15.

Spectacle de fin d'année : commun aux 2 écoles

Violences à l'école

Un constat commun est exprimé sur l'existence de violences verbales et/ou physiques au sein de l'école. Les inquiétudes des parents sont remontées. Les enseignantes relatent un niveau de surveillance déjà élevé, restent attentives pour contrer ce phénomène et en appelle à la mobilisation des parents. L'Upep suggère de renforcer encore la surveillance dans la cour, de redoubler d'attention pour les « victimes », de ne pas stigmatiser les « agresseurs » et enfin d'engager une réflexion commune sur les outils à mettre en place pour faire face ensemble. L'Upep déclare que c'est de ce constat qu'est née l'initiative de la journée des droits de l'enfant du 22/11, axée sur la communication non violente.

Journée internationale des droits de l'enfant 22/11

Toute l'équipe pédagogique est invitée. Un travail en partenariat avec l'école est évoqué pour l'édition 2015.

Bourse aux jouets

Accord de la directrice pour espace dépôt dans la salle de motricité.
Olivier Clément est chargé de récupérer les jouets régulièrement.

Séance levée à 18h40